



SARL Ph. MIQUEL

Siège Social : 31220 LAVELANET-DE-COMMINGES

☎ 05.61.87.61.83 • Fax : 05.61.90.41.73

VIDANGE • ASSAINISSEMENT • CURAGE • CAMÉRA • LOCATIONS SANITAIRES

Mail : vidange.miquel@wanadoo.fr

CONSIGNES - RECOMMANDATIONS

Pour un entretien conforme et garantir le bon fonctionnement de votre fosse.

La vidange vient d'être effectuée :

- Remplir immédiatement la fosse d'eau au 3/4.
- Tirez la chasse d'eau avec du papier toilette afin de vérifier le bon fonctionnement de l'évacuation.

Par la suite :

- **L'ENTRETIEN OBLIGATOIRE** de la fosse septique toutes eaux est de tous les **3 ans**. Le particulier est tenu d'assurer le bon état de fonctionnement de son installation.
- Rendre accessible l'accès de la fosse pour en effectuer la vidange.
- Utiliser des produits d'entretien conformes.
- Ne pas mettre ou jeter dans les sanitaires et les canalisations :
Javel - Huiles et Graisses - Cires - Résines - Peintures et Solvants
Produits Pétroliers & Toxiques - Pesticides - Fluides inflammables...
- Ainsi que des objets non dégradables, comme :
Mégots de cigarettes - Serviettes hygiéniques, tampons, couches bébé
Préservatifs - Cendres - Ordures ménagères - Accessoires en plastique de produit désodorisant (cuvette wc)...
- Remplacez les pièces défectueuses ou dont la fin de vie utile est atteinte, comme la **POZZOLANE** dès son noircissement.

CLAUDE DE RÉSERVE :

Client ou Chauffeur : indiquez ici toutes vos remarques concernant des anomalies constatées.

Date de la vidange : 23 11 2016

N° du Bon : 3160 NOM : DE COURS

Date de la prochaine visite : 23 11 2018

Signature du Client :